

Ce site utilise et partage avec des tiers (partenaires ou prestataires) des cookies et autres traceurs à des fins de statistiques et de mesure d'audience, de partage de contenu sur les réseaux sociaux et d'utilisation d'outils de visualisation multimédia.

Le dépôt de ces cookies est soumis à l'obtention de votre consentement préalable à l'exception de certains cookies nécessaires au fonctionnement du site et des cookies de mesures d'audience pouvant être regardés comme exempts de consentement. Vous pouvez paramétrer votre choix, finalité par finalité, en cliquant sur « Paramétrer » et modifier votre choix à tout moment lors de votre navigation sur le site en cliquant sur l'onglet « Gérer les cookies » (accessible sur le site, en bas de page). Pour plus d'informations, [voir notre politique Cookies](#).

[ACCEPTER](#)

COMPRENDRE LES RISQUES ET LES MENACES DE LA CYBERMALVEILLANCE, POUR BIEN SE PROTÉGER

Campagne d'information réalisée avec Cybermalveillance

Date de publication : **03/12/2020** - Internet/multimédia

Les risques liés à la cybermalveillance sur Internet sont multiples. Du piratage de votre compte de messagerie aux demandes de rançons, en passant par l'hameçonnage, les risques sont nombreux.

Il est donc important de comprendre les menaces pour agir et adopter les bonnes pratiques pour ne pas se trouver victime de d'arnaques.

L'Institut national de la consommation et [Cybermalveillance](#) ont réalisé [4 vidéos Consomag](#) pour les particuliers et les professionnels.

**ÉTUDE 2020
SUR LA SÉCURITÉ NUMÉRIQUE**

Étude en ligne réalisée auprès d'un échantillon de 1762 personnes représentative de la population française CSP du 9 au 15 juillet 2020.

www.cybermalveillance.gouv.fr

PLUS DE 9 PERSONNES SUR 10

ont été confrontées à au moins un acte de cybermalveillance...

...alors que **80%** des personnes se disent suffisamment sensibilisées et informées sur les risques liés à Internet.

www.cybermalveillance.gouv.fr

TOP 3 DES ACTES RENCONTRÉS PAR LES INTERNAUTES

- 70%** L'hameçonnage*
- 52%** Demande d'argent
- 52%** Le virus informatique

*Phishing en anglais, réception d'un mail d'un faux tiers de confiance pour obtenir des informations telles que mot de passe ou numéro de carte bancaire.

Dans la plupart des cas, les répondants n'ont rien fait de particulier ou se sont débrouillés seuls...

... sauf pour l'utilisation de la carte bancaire sur Internet à leur insu.

Parmi ceux qui ont été victimes de fraude à la carte bancaire :

- 84%** ont contacté leur banque
- 26%** ont déposé plainte

www.cybermalveillance.gouv.fr

NOTORIÉTÉ DU DISPOSITIF CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR

43% des internautes déclarent avoir entendu parler de Cybermalveillance.gouv.fr

7% d'entre eux ont utilisé son service.

Les premières sources de notoriété de Cybermalveillance.gouv.fr :

- La recherche sur Internet (31%)
- La presse (15%)
- Le bouche-à-oreille (9%)

www.cybermalveillance.gouv.fr

> [Infographie "Etude 2020 sur la sécurité numérique"](#)

> [Résultats de l'étude de perception et de notoriété réalisée par l'INC pour Cybermalveillance](#)



Voir aussi :

- > [Programme de sensibilisation aux risques numériques dans les collectivités territoriales](#)
- > [Comment se protéger contre les arnaques bancaires et financières ?](#)

Vidéos Consomag

Que faire pour ne pas être victime d'hameçonnage ?

L'hameçonnage ou "phishing", prend la forme d'un faux message, SMS ou appel téléphonique d'un tiers connu, comme un opérateur Internet ou téléphonique, une banque, une administration, un site de commerce ou de livraison à domicile pour vous inciter à fournir vos données personnelles telles que les mots de passe ou les coordonnées bancaires.

> [Lire la suite](#)

Attention au piratage de compte en ligne !

Le piratage de compte, c'est lorsqu'un individu malveillant prend le contrôle d'un compte qui ne lui appartient pas.

> [Lire la suite](#)

Les virus informatiques : comment s'en protéger ?

Un virus est un programme informatique malveillant qui vient perturber votre système informatique à votre insu.

> [Lire la suite](#)

Que faire en cas d'utilisation frauduleuse de votre carte bancaire ?

Lorsque, sur votre relevé de compte, apparaît un débit de carte bancaire que vous êtes sûr de ne pas avoir fait, votre premier réflexe doit être de contacter votre banque pour faire opposition à votre carte.

> [Lire la suite](#)

URL source: <https://www.inc-conso.fr/content/comprendre-les-risques-et-les-menaces-de-la-cybermalveillance-pour-bien-se-proteger>